

Département du GARD Ville de Le Grau-du-Roi ☎ 04-66-73-45-45

	de conseiller	
En exercice	Présents	Votants
29	23	29

DELIBÉRATION N°

2024-11-21

Secrétaire : Maryse DEVEZE

ONT VOTÉ

POUR	CONTRE	ABST.
29	0	0

Objet:

Occupation du domaine public

- Budget
Commune /
Tournage,
reportage et
prise de
photos : tarifs
2025

La présente décision sera publiée ou consultable en Mairie et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribuna administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 06 novembre 2024 à 18.30 heures

Le six novembre deux mille vingt-quatre à 18.30 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 31 octobre 2024, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Présents: MM. Robert CRAUSTE, Claude BERNARD, Françoise LAUTREC, Lucien VIGOUROUX, Pascale BOUILLEVAUX-BREARD, Lucien TOPIE, Chantal VILLANUEVA, Olivier PENIN, Carole LOUCHE, Gilles LOUSSERT, Roseline BRUNETTI, Alain MARTI, Maryse DEVEZE, Chantal BERTRAND, Marie-Christine ROUVIÈRE, Nathalie GROS-CHAREYRE, Marièle BOURY Charly CRESPE, Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Didier GRANON, Jean-Pierre FILHOL, Alain GUY.

Pouvoirs de :

Robert GOUDEL à Olivier PENIN
Philippe BLATIERE à Lucien TOPIE
Françoise DUGARET à Chantal VILLANUEVA
Armel JOUANNET à Robert CRAUSTE
Christine LACROIX à Carole LOUCHE
Michel DE NAYS CANDAU à Claude BERNARD



Objet	Période	Détail	Tarifs TTC 2025	Variations 2025
Occupation ODP pour tournage, Forfait reportage et journée prise de photos	Zone de tournage de films/reportages et/ou prise de photos	500,00€	0€	
	Zone de tournage de films/reportages et/ou prises de photos à titre pédagogique et/ou scientifique	150,00€	0€	

Envoi d'une demande écrite accompagnée des justificatifs suivants : Kbis - 3 mois, assurance à jour.

Sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire, Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue », Conseiller départemental du Gard,

Accusé de réception en préfecture 030-213001332-20241106-DELIB2024-11-21-DE Date de télétransmission : 12/11/2024 Date de réception préfecture : 12/11/2024/.../

Le Conseil municipal après délibération :

- Se PRONONCE FAVORABLEMENT sur ces propositions ;
- VALIDE ces tarifs;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents concernant les redevances d'occupation du domaine public dans le cadre d'un tournage/reportage ou prise de photos.

Pour extrait conforme, Le Maire, Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue », Conseiller départemental du Gard, **Docteur Robert CRAUSTE**

La secrétaire de séance Maryse DEVEZE



